Quoi de neuf dans l'application mobile en décembre ?







Ce support a pour objectif de présenter les nouvelles fonctionnalités disponibles en décembre pour vos clients. Il est mis à jour chaque mois.

Il est destiné à un usage interne et concerne uniquement l'application Particuliers.



Veuillez noter que les mises en ligne des fonctionnalités peuvent être décalées, une information serait alors diffusée.

Légende

SUPPORTS DISPONIBLES

SUPPORTS BIENTÔT DISPONIBLES

SIGNIFICATION ICÔNES























Disponible sur l'application Apple



Disponible sur l'application Android



Disponible sur l'application Huawei



Nouvelles fonctionnalités phares



Pour en savoir plus, se référer à l'annexe

Livraison d'une nouvelle version de l'application

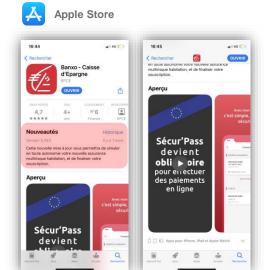
En fonction de ses paramétrages, votre client a deux possibilités pour obtenir la nouvelle version de l'application Caisse d'Epargne :

- 1. L'application se met à jour automatiquement
- 2. Il recoit une invitation à télécharger la nouvelle version sur l'App Store / le Play Store / l'App Gallery





*Déploiement progressif les 07/12 et 08/12 sur Android







Votre client pourra y retrouver un descriptif de l'application, des visuels illustratifs ainsi qu'une vidéo présentant les nouveautés.

Vidéo disponible uniquement sur l'Apple Store A et le Play Store

Les interstitiels* présentés au mois de décembre

1

Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

Incitation à activer Sécur'Pass Confirmation de son pays de résidence fiscale Confirmation du pays de résidence fiscale de son enfant Transmission de son avis d'imposition Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**)

Pour qui?

Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire)

Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***

Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs

Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante

Tous les clients

Fréquence?

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)

Une fois tous les 6 mois

afin de recueillir des informations sur son usage de l'application

^{*}Interstitiel: « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

^{**}Cookie : Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

^{***}EAI : Échange Automatique d'Informations

Les interstitiels* présentés au mois de décembre

1

Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

Confirmation de son numéro téléphone mobile sécurisé R Confirmation de son adresse e-mail Interstitiel présentant les nouveautés

Pour qui ?

Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus

Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mise à jour depuis 1 an ou plus

Tous les clients

Fréquence?

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

Une fois à la première connexion

En synthèse, que vont découvrir vos clients en décembre ?





Nouvelles fonctionnalités phares 🌟



- Possibilité d'effectuer des versements complémentaires sur son Plan Epargne Retraite (Mise en ligne décalée en janvier 2022)
- 2. Assurance auto: simulation
- Assurance auto : souscription
- Assurance Multirisque Habitation (MRH): ajout / suppression de l'option assurance scolaire pour les assurés liés au contrat MRH
- Formule « Optimal » pour les clients premium
- 6. <u>Assurance vie (CNP Assurances) : répartition libre sur les</u> versements complémentaires et arbitrages sans restriction

Autres nouveautés

- 7. <u>Sécur'Pass lors de l'activation Apple Pay / Samsung Pay depuis</u> <u>l'application « Cartes » (anciennement appelée Wallet)</u>
- 8. Accès à la FAQ « Chèques » depuis la rubrique « Moyens de paiement »
- Privacy Center: centralisation des parcours de consentement (opt-in commerciaux, cookies)
- 10. Crédit consommation : refonte ergonomique du simulateur

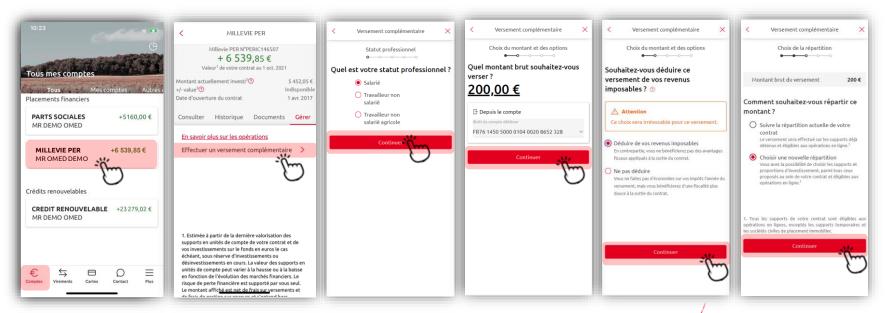
Possibilité d'effectuer des versements complémentaires sur son Plan Epargne Retraite (1/2)

- Votre client peut dorénavant effectuer des versements complémentaires sur son Millevie PER, quel que soit son mode de gestion*.
- S'il souhaite bénéficier d'une déduction fiscale sur son revenu imposable de 2021, il doit effectuer son versement d'ici la fin de l'année.





Mise en ligne décalée en janvier 2022





Lors du parcours, votre client a 2 options :

- Déduire la somme versée de son revenu imposable.
- Ne pas déduire, mais bénéficier d'une fiscalité plus avantageuse à la sortie de son contrat.

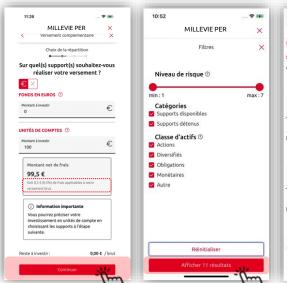
Possibilité d'effectuer des versements complémentaires sur son

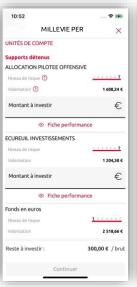
Plan Epargne Retraite (2/2) 🜟



Mise en ligne décalée en janvier 2022

- Un moteur de filtres l'accompagne pour choisir les supports d'investissement les plus adaptés à ses critères et à son aversion au risque. Les frais sont restitués en toute transparence.
- > Si votre client choisit une répartition libre, un contrôle en temps réel évalue le niveau de risque du contrat. Il est informé du résultat avant validation de l'opération. En cas d'augmentation significative du niveau de risque, il est recommandé à votre client de prendre RDV en ligne avec son conseiller (case pré-cochée). Il peut toutefois poursuivre en ligne sans l'accompagnement de son conseiller.







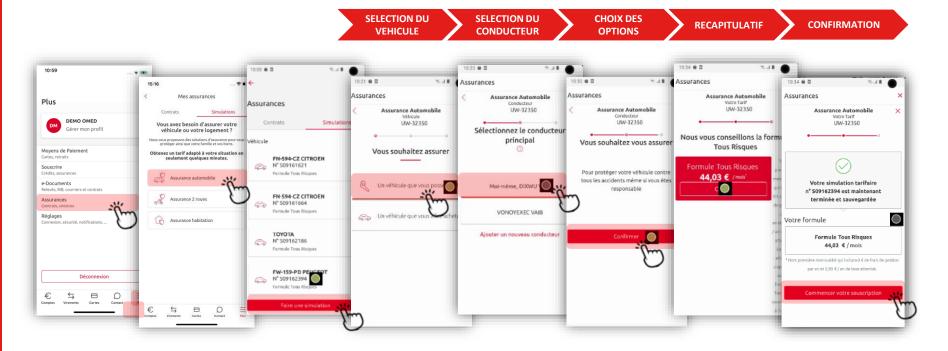




2. Assurance auto : simulation 🛨

Depuis son application mobile, votre client peut lui-même réaliser une simulation tarifaire pour une assurance automobile, via un parcours simple et fluide.

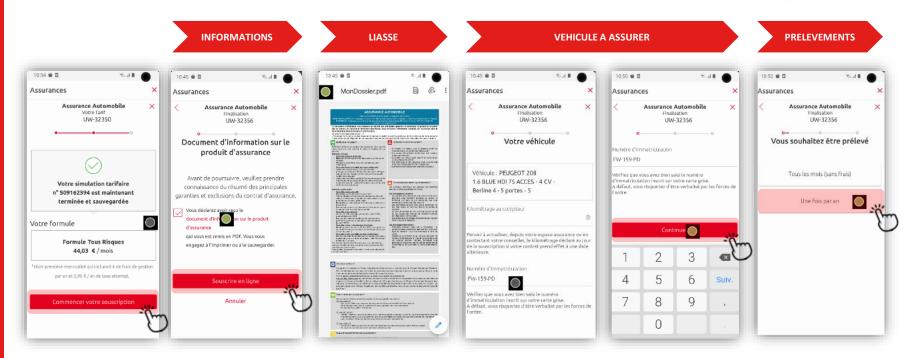




3. Assurance auto : souscription (1/2) ★

> A l'issue de sa simulation, votre client peut souscrire en ligne son assurance automobile, via un parcours sécurisé qui débouche sur une signature électronique.

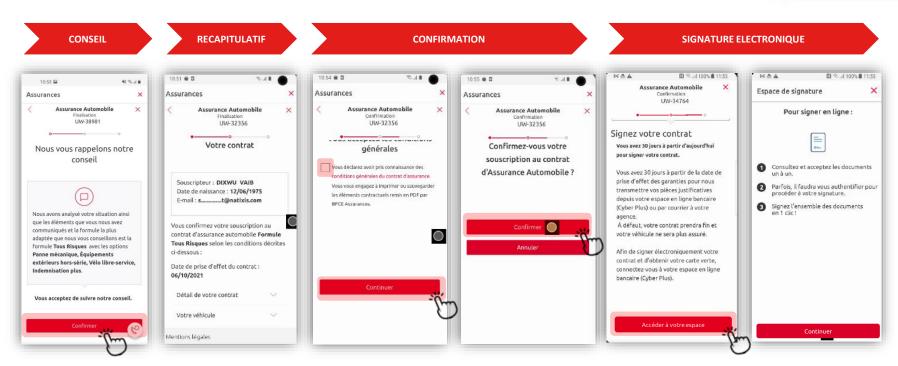




3. Assurance auto : souscription (2/2) 🛨

> A l'issue de sa simulation, votre client peut souscrire en ligne son assurance automobile, via un parcours sécurisé qui débouche sur une signature électronique.

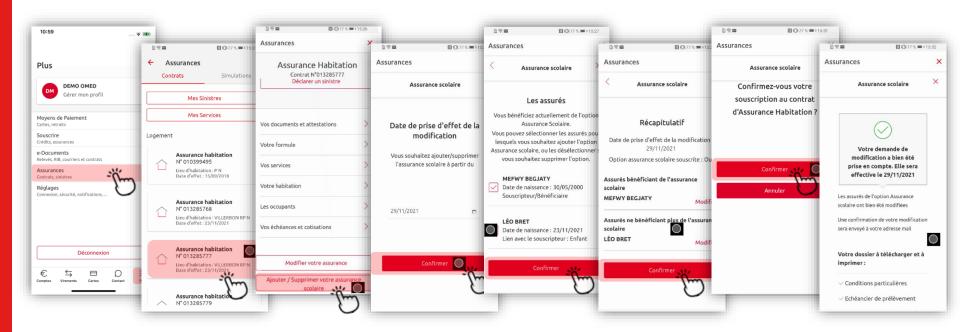




4. Ajout / suppression de l'option assurance scolaire pour les assurés liés au contrat Multirisque Habitation (MRH) 🜟



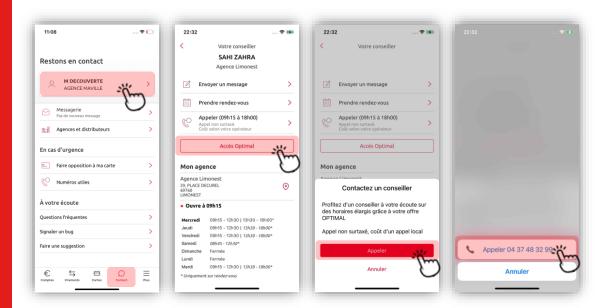
Votre client, lorsqu'il est détenteur d'un contrat Multirisque Habitation, peut dorénavant, depuis son espace client à distance, ajouter ou supprimer l'option assurance scolaire pour ses ayants-droits.



5. Formule « Optimal » pour les clients premium 🛨



Pour les clients détenteurs de la formule « Optimal », le nouveau bouton « Accès Optimal » permet de contacter un conseiller par téléphone sur des horaires étendus.



6. CNP Assurances : répartition libre sur les versements complémentaires et arbitrages sans restriction (1/2) 🛨

- Si votre client dispose d'un contrat CNP Assurances, il peut dorénavant répartir comme il le souhaite l'intégralité de ses versements complémentaires quels que soient leurs montants. Jusqu'à présent, la répartition libre n'était possible que lorsque le versement complémentaire ne dépassait pas 10% de la valeur du contrat.
- Les arbitrages également ne sont plus plafonnés à 10% de la valeur du contrat.



*Date de publication prévisionnelle











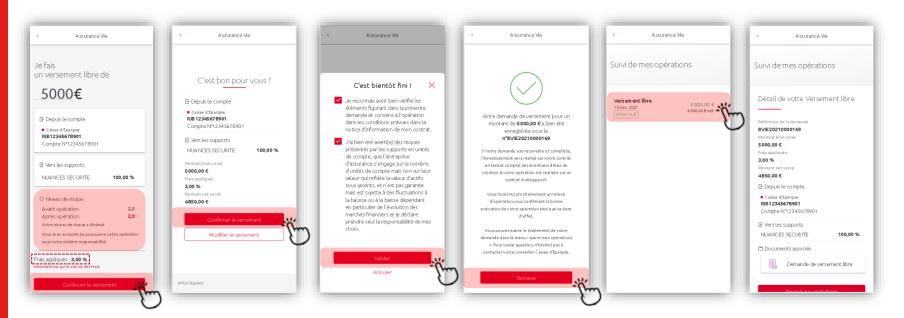


6. CNP Assurances : répartition libre sur les versements complémentaires et arbitrages sans restriction (2/2) ★

- > Si votre client choisi une répartition libre sur les versements complémentaires ou sur les arbitrages, un contrôle en temps réel évalue le niveau de risque du contrat. Il est informé du résultat avant validation de l'opération.
- > En cas d'aggravation du niveau de risque, il est recommandé à votre client de prendre rendez-vous en ligne avec son conseiller (case pré-cochée). Il peut toutefois poursuivre en ligne sans l'accompagnement de son conseiller.



*Date de publication prévisionnelle

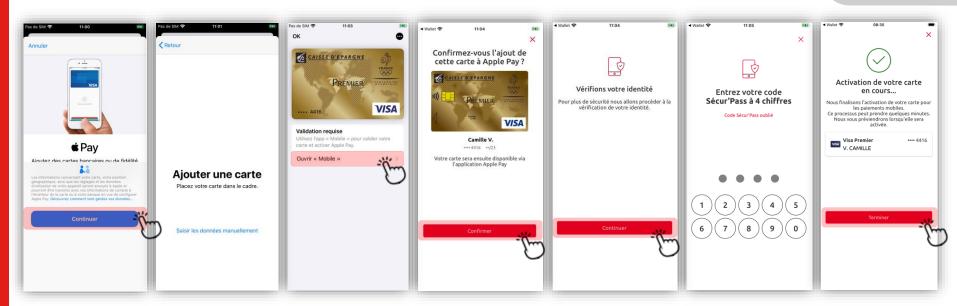


7. Sécur'Pass lors de l'activation Apple Pay / Samsung Pay depuis l'application « Cartes » (anciennement appelée Wallet)

Lorsqu'il active Apple Pay / Samsung Pay* depuis l'application « Cartes »**, votre client associe sa carte bancaire au système de paiement pour qu'il soit effectif. Afin de renforcer la sécurité de cette opération, votre client doit dorénavant la valider avec Sécur'Pass.







^{*}Apple Pay / Samsung Pay: solutions de paiement mobile Apple / Samsung.

^{**}L'application « Cartes » (anciennement appelée Wallet) est « un portefeuille électronique » permettant de stocker ses cartes bancaires et effectuer des paiements sécurisés en magasin ou sur les sites web et applications mobiles compatibles avec Apple Pav.

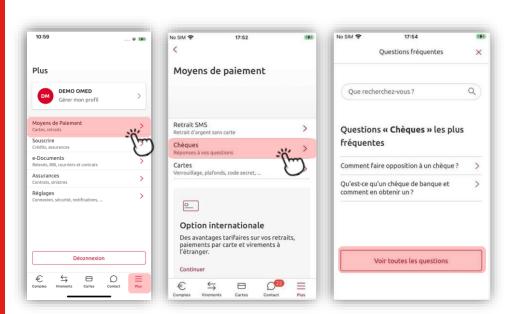
8. Accès à la FAQ « Chèques » depuis la rubrique « Moyens de paiement »

La FAQ « Chèques », regroupant les réponses aux questions les plus fréquemment posées sur la thématique, est dorénavant accessible depuis la rubrique « Moyens de Paiement ».









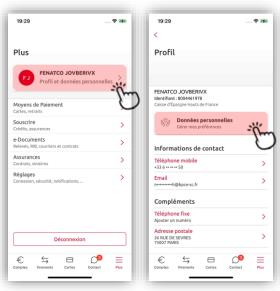
9. Privacy Center : centralisation des parcours de consentement (opt-in commerciaux, cookies)

- Votre client peut à tout moment accepter ou refuser de recevoir des offres commerciales et gérer ses cookies depuis l'application.
 Pour l'aider dans sa décision, il a accès, depuis cette rubrique, à des contenus informatifs hébergés sur le site portail.
- Des arguments pour le rassurer lui sont présentés tout le long de son parcours.



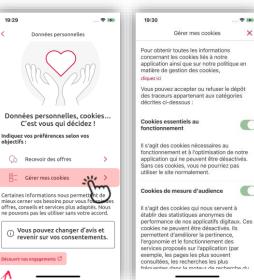












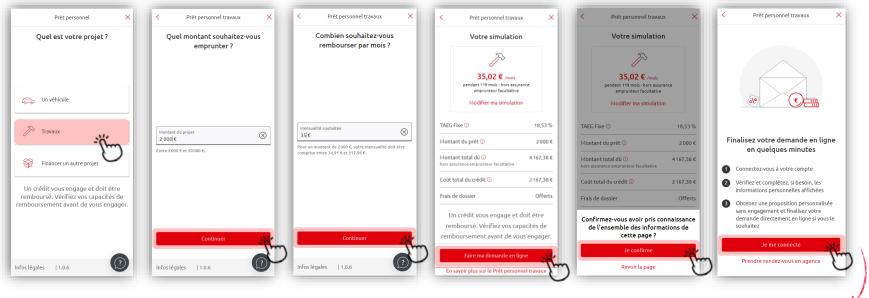
Présentation d'arguments pour rassurer le client.

Le client est invité à en savoir plus sur les engagements de la Caisse d'Epargne. Il est dirigé vers des contenus informatifs hébergés sur le site portail.

10. Crédit consommation : refonte ergonomique du simulateur



Votre client est invité à utiliser un simulateur qui comprend maintenant plusieurs étapes. Il est alors guidé à travers un parcours fluide et convivial conçu comme un dialogue fictif.



Le client est invité sur son espace client pour finaliser sa souscription.

ANNEXES

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (1/4)



Pour qui ? Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***

Fréquence ? À chaque connexion

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Pour qui ? Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire active).

Fréquence ? À chaque connexion

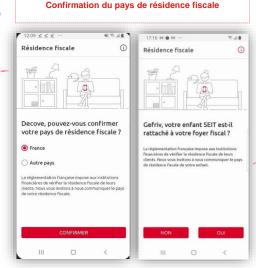
Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des informations sur son usage de l'application. Il s'agit d'un interstitiel **imposé par la CNIL**.

Pour qui ? Tous les clients

Fréquence ? Une fois tous les 6 mois





Pour qui ? Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante

Fréquence ? À chaque connexion (tant que le

Fréquence ? A chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)

Pour qui ? Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs

Fréquence ? À chaque connexion

A Pas de possibilité de fermer l'interstitiel





PLUS TARD

*Interstitiel : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

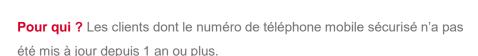
**Cookie : Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

***EAI: Échange Automatique d'Informations

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (2/4)

Messages invitant les clients à confirmer leur numéro de téléphone mobile sécurisé





Fréquence ? À chaque connexion après authentification à l'espace client.



Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de décembre (3/4)

Messages invitant les clients à confirmer leur adresse e-mail





Pour qui ? Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion après authentification à l'espace client.

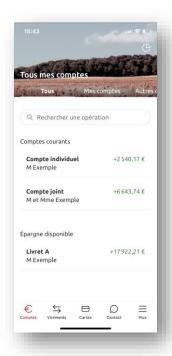


Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Les autres interstitiels* présentés au mois de décembre (4/4)

Présentation des nouveautés







Pour qui? Tous les clients.

Fréquence ? À la première connexion.



Il s'agit d'une démonstration vidéo